

Guerre en Ukraine : les 35 patronats européens unis face à l'agression russe

Publié le 15 mars 2022

Le soutien aux Ukrainiens est le leitmotiv de la lettre de BusinessEurope, publiée en amont du sommet des 10 et 11 mars qui a réuni les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement à Versailles. Le président du Medef a rappelé son soutien en solidarité avec les Ukrainiens aux sanctions de l'UE, malgré les lourdes conséquences pour les entreprises. Il appelle au renforcement du marché de l'énergie.

Les Etats membres ont par ailleurs adopté de nouvelles mesures restrictives s'appliquant à 146 membres du Conseil de la Fédération de Russie. Au total, 862 individus et 53 organisations sont désormais ciblées par les sanctions européennes. Pour la Biélorussie, des interdictions SWIFT similaires à celles introduites en Russie ont été approuvées.

Parallèlement, la Commission a présenté, le 8 mars dernier, un texte REPowerEU établissant des mesures pour lutter contre la hausse du prix de l'énergie et établir des stocks de gaz pour l'hiver 2022. Une proposition législative est attendue d'ici fin septembre 2022 afin d'établir un niveau de stockage énergétique de 90% en Europe, en fixant des objectifs par Etat membre.

L'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie ont demandé d'intégrer l'Union européenne. Le Conseil va entamer l'examen de ces demandes. Un pays demandant l'adhésion à l'UE doit remplir tous les critères d'adhésion. Viennent ensuite trois grandes étapes dans la procédure, lesquelles sont soumises à l'approbation des Etats membres dont un referendum en France. Le dernier pays à avoir rejoint l'UE est la Croatie en 2013, après près de dix ans de négociations.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)